

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Vingt et unième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Mercredi 18 avril 1956,
à 14 h. 30

NEW-YORK

SOMMAIRE

Page

Point 4 de l'ordre du jour:	
Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (<i>fin</i>).....	15

Président: M. Hans ENGEN (Norvège).

Présents:

Les représentants des pays suivants: Argentine, Brésil, Canada, Chine, Egypte, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Indonésie, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, République Dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Les observateurs des pays suivants: Chili, Hongrie, Philippines, Pologne, Roumanie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (E/2802 et Add.1 et 2) [*fin*]

1. M. ANIS (Egypte) félicite le Président de la Banque de la déclaration fort intéressante qu'il a faite à la 901ème séance et de l'excellent rapport que la Banque a soumis au Conseil (E/2802 et Add.1 et 2). La délégation égyptienne a noté avec intérêt, dans l'exposé de M. Black, que la Banque est actuellement saisie de deux projets très importants qui pourront avoir des effets déterminants sur le développement des pays intéressés; il s'agit de la construction du haut barrage d'Assouan, en Egypte, et du projet d'aménagement hydro-électrique de Kariba (Rhodésie).

2. De 1953-1954 à 1954-1955, les prêts de la Banque ont augmenté de 13 pour 100. Plus de 60 pour 100 de ces prêts sont allés aux pays relativement peu développés. D'autre part, 70 pour 100 du total des prêts accordés pour l'industrie et 60 pour 100 des prêts consentis pour l'agriculture sont allés aux pays relativement plus développés, tandis que les autres pays bénéficiaient de 70 pour 100 des prêts accordés pour les transports.

3. Le montant des décaissements est tombé pendant le dernier exercice à 274 millions de dollars, dont 208 millions versés en dollars des Etats-Unis (chiffres qui montrent une fois de plus l'importance du dollar sur le marché financier international).

4. La Banque regrette, dans son rapport, que les membres européens n'aient pas jugé possible de déblo-

quer sans conditions la tranche de 18 pour 100 des parts qu'ils ont souscrites, et qu'il lui ait été difficile d'obtenir ces fonds et de les utiliser. Au 30 juin 1955, la Banque avait en fait utilisé ou affecté à des prêts moins d'un quart seulement de ces fonds; il est toutefois réconfortant de noter que le Gouvernement néerlandais a débloqué une bonne partie des 18 pour 100 de sa quote-part, pour des achats à effectuer non seulement en florins, mais aussi dans les devises des pays de l'Union européenne de paiements.

5. Comme l'indique la Banque (E/2802, p. 6), deux des prêts accordés au cours de l'exercice ont été accompagnés du placement dans le public, aux Etats-Unis d'Amérique, d'obligations émises par l'emprunteur. C'est là l'un des nombreux signes d'une reprise des investissements internationaux de capitaux privés. Ces deux opérations font aussi ressortir le rôle important que la Banque joue sur le marché financier international et montrent que les deux pays emprunteurs jouissent d'une situation économique et financière saine. Autre signe de l'intérêt croissant que les capitaux privés manifestent pour les investissements internationaux: la Banque a pu vendre sans garantie une part plus importante de ses prêts à d'autres détenteurs de capitaux. Ces ventes ont atteint 99 millions de dollars en 1954-1955, contre 34 millions au cours de l'exercice précédent.

6. La délégation égyptienne note avec une grande satisfaction que la plupart des dispositions nécessaires sont prises pour la création de la Société financière internationale. Les souscriptions annoncées s'élèvent déjà à 57 millions de dollars, ce qui représente approximativement les trois quarts du capital minimum exigé. L'Egypte compte parmi les pays qui ont déjà pris les mesures indispensables, et elle espère que la nouvelle Société pourra dans un proche avenir consacrer une grande partie de ses efforts à aider les pays sous-développés pour le financement de leurs plans de développement.

7. M. Anis nourrit aussi l'espoir que l'article premier et l'article III, section 1, des statuts de la Société financière internationale (E/2770) seront interprétés de manière que la Société puisse investir des capitaux dans des entreprises mixtes (publiques et privées), ce qui répondrait d'ailleurs aux vœux exprimés par la délégation du Royaume-Uni à la dixième session de l'Assemblée générale¹ et par la délégation des Pays-Bas à la 901ème séance du Conseil.

8. La délégation égyptienne attache un grand intérêt aux efforts que fera la Banque pour accorder des prêts aux pays sous-développés en vue de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques dans l'industrie et l'agriculture. Elle note avec satisfaction que la Banque a augmenté le nombre de ses représentants locaux qui séjournent dans les pays membres pour conseiller le gouvernement sur l'élaboration d'une poli-

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, dixième session, Deuxième Commission, 362ème séance.

tique économique et sur l'établissement et l'exécution de plans de développement.

9. Les enquêtes, missions et études de la Banque ont rendu de grands services dans de nombreux cas. M. Anis est persuadé qu'une entière collaboration avec les autres organismes internationaux rendra ces services plus efficaces encore.

10. La délégation de l'Égypte se félicite enfin de la création d'un Institut pour le développement économique, pour le succès duquel elle forme des vœux.

11. M. PALAMAS (Grèce) pense qu'il n'est pas de domaine où l'intérêt international et les intérêts nationaux soient plus étroitement liés que dans le domaine économique et social. L'amélioration des relations internationales ayant fait ressortir l'importance accrue des problèmes économiques et sociaux, le Conseil doit faire preuve non seulement de détermination, mais aussi de beaucoup de sens pratique.

12. Le bilan de la Banque montre qu'elle est en plein essor et que son activité profite à de nombreux pays. Le Conseil n'a rien d'autre à faire, en ce qui concerne la partie purement bancaire de ce bilan, que d'en prendre acte avec satisfaction; les comptes de la Banque traduisent en effet une situation saine sur le plan financier. C'est le rôle économique et social de la Banque qui présente un intérêt capital pour les Nations Unies. Il ressort du rapport de la Banque que cette institution a consenti en 1954-1955 des prêts atteignant au total 410 millions de dollars. Depuis sa création, 41 pays ont reçu sous forme de prêts 2 milliards et demi de dollars, cela à des fins exclusivement productives: mise en valeur, équipement de l'industrie, agriculture, transports, énergie, etc. La Banque a donc joué un rôle important dans le redressement économique du monde; elle a pu accélérer le rythme de son activité, qui était nécessairement lent au début, et il faut espérer qu'elle pourra à l'avenir appliquer une politique plus courageuse encore.

13. M. Palamas note avec une satisfaction particulière que la Banque s'est intéressée à une région à laquelle la Grèce est rattachée par des liens économiques étroits: si la Grèce reste encore en marge des préoccupations de la Banque, celle-ci a néanmoins consenti des prêts à trois des quatre pays sous-développés du sud-est de l'Europe, à savoir la Yougoslavie, la Turquie et l'Italie du Sud.

14. Le Conseil ne peut donc qu'apprécier l'œuvre accomplie jusqu'ici par la Banque, de même qu'il se félicitera des perspectives que laisse entrevoir la création définitive, dans un avenir sans doute proche, de la Société financière internationale.

15. M. Palamas constate enfin à la lecture du rapport (E/2802, p. 54) que la Banque fait preuve d'une heureuse souplesse lorsqu'elle pèse les divers éléments avant d'accorder ses prêts. Il importe en effet de ne pas montrer trop de rigidité dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le règlement des anciennes dettes: cette question a plusieurs aspects, dont certains ont parfois un caractère politique. L'essentiel est de rester dans les limites du raisonnable et du possible, et d'éviter toute intransigeance. Le rôle de la Banque est sur ce plan fort délicat. La délégation grecque ne peut que s'associer à l'hommage que d'autres orateurs ont rendu à son président.

16. M. ALVAREZ AYBAR (République Dominicaine) constate avec plaisir que, pour l'exercice 1954-1955, la Banque a accordé des prêts atteignant l'équi-

valent de 410 millions de dollars, soit plus que pour aucun des exercices antérieurs. Le rapport montre que les opérations de la Banque reposent sur des bases solides et donne à penser qu'elles continueront de se développer.

17. La Banque a créé un Institut pour le développement économique, et elle a mis au point et communiqué aux États membres un projet de statuts de la Société financière internationale, que le Gouvernement de la République Dominicaine a approuvé. La Société financière internationale aura pour tâche de favoriser le développement des entreprises privées de caractère productif, notamment dans les régions peu développées, et l'Institut pour le développement économique sera chargé de coordonner et de développer les ressources techniques dans divers pays. Il faut espérer que ces deux organismes seront bientôt en pleine activité.

18. M. NEBOT (Equateur) prend note avec satisfaction du rapport de la Banque et constate que, pendant l'exercice considéré, le montant des prêts consentis par la Banque a augmenté considérablement par rapport aux exercices antérieurs, notamment en ce qui concerne les pays en cours de développement. C'est ainsi que quatre pays de l'Amérique latine ont obtenu des prêts totalisant 123 millions de dollars, ce qui porte à 600 millions de dollars, soit environ 25 pour 100 des prêts consentis, le total reçu par cette région depuis la création de la Banque.

19. Il convient de noter également que des crédits équivalant à 390 millions de dollars ont été débloqués par plusieurs pays sur la tranche de 18 pour 100 et rendus disponibles pour des prêts sous certaines conditions. De même, il est intéressant de noter que les détenteurs de capitaux privés se sont montrés plus disposés à participer, aux côtés de la Banque, aux investissements internationaux, ce qui a permis à cette dernière d'obtenir pendant l'exercice 1954-1955 plus de fonds que pendant aucun exercice antérieur. Les banques commerciales et autres ont également contribué plus largement aux opérations en achetant des obligations à court terme non garanties par la Banque et en participant au financement de 13 prêts sur 20.

20. Grâce à la Banque, l'Equateur a pu organiser un Conseil national du plan et de la coordination économique, de caractère essentiellement technique, qui détermine la priorité et l'importance des projets et coordonne les activités des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi que l'utilisation des ressources. D'autre part, la Banque a étudié la possibilité d'augmenter le nombre de ses représentants locaux dans divers pays membres. Ces représentants ont la double utilité d'aider les gouvernements à exécuter leur plan de développement et de faciliter la négociation des emprunts.

21. La Banque a constaté que les obstacles au développement économique ne sont pas uniquement financiers, mais sont parfois dus au manque d'expérience dans la planification, l'administration et la gestion des projets. D'où la création de l'Institut pour le développement économique, lequel organisera des cycles d'études de six mois qui permettront aux administrateurs d'étendre leurs connaissances et de mettre en commun leur expérience. La subvention accordée par la Fondation Ford et la Fondation Rockefeller couvrira une partie des dépenses de l'Institut. Le gouvernement du pays dont chaque stagiaire est ressortissant versera également une contribution, et le reste des frais sera à la charge de la Banque.

22. En 1954, deux spécialistes se sont rendus en Equateur pour faire des études et donner des conseils au gouvernement sur les mesures à prendre en vue de favoriser la création d'un marché des capitaux. En avril 1955, la Banque a terminé le projet de statuts de la Société financière internationale, et il faut espérer que le nombre des pays participants et le capital versé seront bientôt suffisants pour que cette société commence ses opérations.

23. Certes, les projets pour lesquels des crédits sont demandés à la Banque doivent être bien conçus et bien planifiés, sur le plan technique, et il faut ensuite les évaluer, mais les conditions que la Banque exige des Etats Membres sont dans certains cas très difficiles à remplir; il conviendrait peut-être de tenir davantage compte de l'expérience et des besoins de chaque gouvernement ou institution, ainsi que de leur technique, qui, sans être parfaite, a l'avantage d'être adaptée aux circonstances.

24. L'Equateur a déjà bénéficié de deux prêts, l'un de 8 millions, l'autre de 5 millions de dollars, qui doivent contribuer au financement de travaux d'importance capitale, et le gouvernement espère que d'autres projets fondamentaux — tels que le plan de construction du nouveau port à Guayaquil et le programme de développement de l'agriculture — seront pris en considération dans un avenir proche. M. Nebot tient à signaler, pour l'information de la Banque, que son gouvernement est en train de résoudre le problème de la dette extérieure de l'Equateur et que, depuis 1953, il a pu s'acquitter ponctuellement de ses engagements internationaux.

25. Un sujet de préoccupation subsiste: le ralentissement de l'augmentation du revenu national en Amérique latine, qui se manifeste par une réduction du volume des exportations et par la fluctuation des prix, avec tendance générale à la baisse, qu'il s'agisse de

produits agricoles ou de matières premières. Il faut espérer qu'il sera bientôt possible de procéder à un ajustement, car, le rythme du développement continuant à se ralentir, la population de la région ne pourrait améliorer ses conditions d'existence comme elle en a le légitime désir.

26. Dix ans après la guerre, la production a distancé la population presque partout et le niveau de vie s'élève. M. Nebot espère que cette tendance s'affirmera encore davantage.

27. M. BLACK (Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) est très sensible aux compliments que les membres du Conseil ont adressés à la Banque. Il peut leur donner l'assurance que la Banque est résolue à poursuivre ses efforts dans la même voie en faisant preuve de la souplesse nécessaire et qu'elle prendra en considération et étudiera attentivement toutes les déclarations qui ont été faites au Conseil. Depuis 1950, 85 pour 100 des prêts consentis par la Banque ont été accordés à des régions sous-développées. La Banque étudie actuellement avec le plus grand soin les possibilités de contribuer dans l'avenir à développer l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

28. M. Black espère, pour conclure, qu'il sera en mesure, dans un an, de présenter à nouveau un rapport satisfaisant sur les activités de la Banque et qu'il pourra également rendre compte des opérations de la Société financière internationale.

29. Le PRESIDENT déclare, avant de clore le débat sur le rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, que le Conseil économique et social prend acte de ce rapport, et il remercie le Président de la Banque de sa contribution aux travaux du Conseil.

La séance est levée à 15 h. 25.